Docusign Envelope ID: B1550523-4E67-4A10-B94C-811E145FE019

ABCD
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 4.978.500,00 €uros
Siège Social situé Lieu-dit Grand Cul de Sac 97133 Saint Barthélemy
RCS BASSE-TERRE - SIREN 809 474 893

PROCES VERBAL DES DECISIONS UNILATERALES DE L'UNIQUE ACTIONNAIRE

L'an Deux Mil vingt cinq,
Et le seize décembre,
A dix heures quinze,
Au siège social,

L'unique actionnaire de la société « ABCD »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 4.978.500,00 euros
Divisé en 4 978 500 actions de un euro chacune,

A pris, à compter de ce jour, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'unique actionnaire, sur la base des explications du Président, et après avoir constaté que le capital social est intégralement libéré,
Décide d'augmenter ledit capital qui s'élève à la somme de QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CINQ CENTS euros, divisé en 4 978 500 actions de un euro chacune, entièrement libérées,
D'une somme de DEUX CENT MILLE euros (200.000,00 €),
Pour le porter à CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CINQ CENTS euros (5.178.500,00€),
Par la création de 200 000 actions nouvelles de un euro chacune, émise au pair, et à libérer intégralement de leur valeur nominale, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.
Ces actions seront créées jouissance du 16 décembre 2025. A compter de cette date, elles seront complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

DEUXIEME DECISION

L'unique actionnaire, décide que l'augmentation de capital décidée sous la résolution précédente est réservée en totalité à l'actionnaire Bo Business B.V. et qu'elle a d'ores et déjà libéré le montant de sa souscription de la manière suivante :
Par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

L'unique actionnaire constate :
- Que la somme de DEUX CENT MILLE euros, montant des souscriptions par compensation, correspond à des créances liquides et exigibles sur la Société, ainsi qu'il ressort de l'arrêté de comptes certifié par la présidence ;
- Qu'ainsi, les actions nouvelles ont été entièrement souscrites, qu'elles sont libérées des sommes exigibles en conformité des conditions de la souscription et que, par la suite, l'augmentation de capital est régulièrement et définitivement réalisée.

DS VBM

Initial JuB

Docusign Envelope ID: B1550523-4E67-4A10-B94C-811E145FE019

TROISIEME DECISION

L'unique actionnaire, constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital dont il s'agit, décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts qui seront désormais libellés ainsi qu'il suit :

ARTICLE 7 - Apports

Lors de la constitution de la société, il a été apporté la somme de CINQ CENT euros (500,00€), en numéraire.

Aux termes d'une décision en date du 7 décembre 2023, le capital a été augmenté d'une somme de quatre millions neuf cent soixante dix huit mille euros, en numéraire, pour être porté à QUATRE MILLION NEUF CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CINQ CENT euros (4.978.500,00€).

#Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2025, le capital a été augmenté d'une somme de deux cent mille euros, en numéraire, pour être porté à CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CINQ CENTS euros (5.178.500,00 €).

ARTICLE 8 - Capital

Le capital est fixé à la somme de CINQ MILLIONS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE CINQ CENTS euros (5.178.500,00€).
Il est divisé en 5 178 500 actions de 1,00 euro chacune, entièrement libérées.

QUATRIEME DECISION

L'unique actionnaire confère tous pouvoirs à la Présidence, à la société FID SAINT BARTH ou au Porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par :

L' unique actionnaire,
Société Bo Business B.V.
Représentée par Michael John van Bruggen,

DocuSigned by:
VAN BRUGGEN Michael
B9E89D0A828645F...

Et par la Présidente,
Jasmijn Céline van Bruggen,

Signed by:
Jasmijn van Bruggen
6EC7C2596875485...